

## Information

---

**Sujet** : **Décisions en relation avec le coronavirus COVID-19**

---

**Date** : 13 mars 2020

---

**Réf:** : 05 – 2020

---

En raison de l'évolution rapide de la situation concernant la récente propagation du coronavirus COVID-19 et conformément aux directives annoncées par le gouvernement en date du 12 mars 2020, le Directoire de l'ACL Sport se voit malheureusement contraint de reporter la **Course de Côte de Holtz**, qui était prévue le 13 avril 2020, à une date ultérieure.

En outre, le **High Speed Racing Slalom 1** du 22 mars 2020 à Colmar-Berg est reporté au 21 juin 2020.

Le **Rallye des Ardennes** est également impacté par la situation actuelle. La première manche du Championnat du Luxembourg des Rallyes, qui devait avoir lieu les 28 et 29 mars prochains, a été annulé par l'organisateur à la suite des directives données par les autorités belges.

Suite à la récente dynamique de la propagation du virus, la situation évolue rapidement, ce qui rend impossible tout pronostic à moyen et long terme. Une décision quant à une nouvelle date pour la 13<sup>e</sup> Course de Côte de Holtz respectivement quant au remplacement éventuel du Rallye des Ardennes par une autre épreuve, n'est à ce stade pas possible. Le Directoire de l'ACL Sport continuera de suivre la situation de près et communiquera en temps utile pour la suite.

Communiqué par l'ACL Sport